



TYPE DE BULLETIN : Avis aux émetteurs
DATE DU BULLETIN : le 1^{er} décembre 2022

Objet : Barème de frais

La Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** ») apportera des modifications à son barème des droits des émetteurs le **1er janvier 2023** (la « **date de prise d'effet** »). À la date de prises d'effet, la Politique 1.3 – *Barème des droits* (le « **nouveau barème des droits** ») entrera en vigueur, et l'Annexe 1A – *Avis concernant la facturation* sera simultanément abrogée. Le nouveau barème des droits, qui combine les deux documents susmentionnés (ayant chacun fait l'objet d'une dernière mise à jour en 2011), se veut plus clair et plus simple. Il s'appliquera à toutes les soumissions reçues après le 31 décembre 2022, et peut être consulté à l'aide de ce lien : <https://www.tsx.com/resource/fr/2937/>

Pour toute question relative au présent bulletin, veuillez communiquer avec :

Charlotte Bell	Conseillère principale en matière de politiques	604 643-6577	charlotte.bell@tmx.com
Kyle Araki	Directeur, Services d'inscription, TSXV (Calgary)	403 218-2851	kyle.araki@tmx.com
Tim Babcock	Vice-président et chef de la Bourse de croissance TSX	416 625-6371	tim.babcock@tmx.com
Andrew Creech	Directeur, Services d'inscription, TSXV (Vancouver)	604 602-6936	andrew.creech@tmx.com
Sylvain Martel	Directeur, Services d'inscription, TSXV (Montréal et Toronto)	514 788-2408	sylvain.martel@tmx.com